AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE
CPPAP No 523 AD

EDITION DE LA STATION « ALSACE ET LORRAINE »
(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Cité Administrative - 67084 STRASBOURG CEDEX
Tél. (88) 61 49 50 Poste 457

ABONNEMENT ANNUEL: 70 F
Régisseur de recettes D.D.A.
2, rue des Mineurs
67070 STRASBOURG CEDEX
C. C. P. STRASBOURG 5.508.00 F

IMPRIMERIE DE LA STATION « ALSACE et LORRAINE » — Directeur-Gérant : J. THIAULT

Bulletin n° 9 — 15 avril 1981

/ARBRES FRUITIERS/

- POMMIER - POIRIER -

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

Jusqu'à présent, le temps chaud et sec n'a pas été favorable aux contaminations primaires. Par contre, la maturité des périthèces (organes de conservation du champignon) est très avancée. Les prochaines pluies seront donc fortement contaminatrices.

S'il est possible de retarder la prochaine intervention avant l'annonce d'une perturbation, il faut néanmoins tenir compte de l'avance rapide de la végétation qui va présenter très vite une importante surface foliaire sans protection.

Il est conseillé de renouveler le traitement dès le 21 avril.

Nous rappelons que les arbres fruitiers sont particulièrement réceptifs à la tavelure pendant la période qui encadre la floraison, si les conditions climatiques (pluies) sont favorables aux contaminations.

OIDIUM DU POMMIER

Contrairement à la tavelure, l'oïdium trouve des conditions favorables à son développement. Poursuivre l'élimination des pousses oïdiées et renouveler la protection (intervenir en traitement mixte tavelure - oïdium).

En cas de fortes infestations, il est préférable d'envisager un traitement spécifique apportant une forte quantité de bouillie (au moins 1 500 litres à l'hectare).

ARAIGNEES ROUGES

Au cours de ces cinq derniers jours, l'éclosion des oeufs d'hiver s'est accélérée. En moyenne, les deux tiers des oeufs sont éclos.

Dans les vergers fortement contaminés n'ayant pas fait l'objet de traitements d'hiver ou de pré-débourrement, un traitement spécifique est à envisager dès à présent. Utiliser de préférence un produit actif à la fois sur les oeufs d'hiver et les formes mobiles. Le tétrasul (Animert V 101), à 40 g de matière active/hectolitre, est particulièrement recommandé. Il n'est pas dangereux pour les abeilles et la faune utile.

En cas d'infestation faible à moyenne, il sera possible d'intervenir en traitement mixte (tavelure - oïdium - acariens) avec un produit reconnu non dangereux pour les abeilles (doses en matière active/hectolitre) :

- amitraze (Maïtac, Tudy) : 60 g
- binapacryl (Ambox 50) : 50 g
- bromopropylate (Néoron) : 50 g
- cyhexatin (Plictran, Mitacid) : 30 g
- dialiphos (Torak) : 75 g
- dicofol (nombreuses spécialités) : 50 g
- dicofol + tétradifon (Kelthion)
- diéthion (Rhodocide) : 100 g
- fenbutatin (Animert V 101) : 40 g.

P290

.../...

PSYLLE DU POIRIER

Les contrôles effectués en vergers nous permettent de préciser que l'activité des psylles reste très limitée. Aucune intervention ne se justifie pour le moment.

- MIRABELLIER - PRUNIER -

HOPLOCAMPES DES PRUNES

Le vol a débuté dans le milieu de la semaine dernière. Les captures sur pièges attractifs restent faibles. En raison de la rapidité de la floraison, les risques de dégâts semblent devoir être limités cette année.

Néanmoins, il est conseillé aux arboriculteurs de procéder à quelques sondages en vergers pour décider d'une éventuelle protection. Les femelles déposent leurs oeufs isolément sous l'épiderme du calice, dans une petite incision pratiquée extérieurement, à la base d'un sépale.

Si nécessaire, intervenir dès la fin de la floraison avec azinphos (40 g), lindane (20 g), malathion (75 g), parathion éthyl (20 g), parathion méthyl (25 g) ou phosalone (60 g). Ces doses sont exprimées en grammes de matière active pour un hectolitre d'eau.

/ CULTURES LEGUMIERES /

- CHOU -

MOUCHE DU CHOU

Au moment des repiquages, ne pas omettre d'assurer la protection des jeunes plants contre les attaques de la mouche du chou, soit par addition d'un insecticide dans l'eau d'arrosage, soit par épandage de granulés en localisation.

Pour le choix du produit, se reporter à notre bulletin n° 5 du 19 mars.

Nous rappelons que le carbofuran (Curater) s'utilise en localisation sur la ligne de plantation ou de semis, à la dose de 1 000 g de m. a./ha, soit 20 kg de produit commercial/hectare.

Ce produit aurait une action intéressante sur les premières infestations de pucerons, ainsi que sur cécidomyies.

/ VIGNE /

BRENNER

Dans le vignoble du Toulois ainsi que dans les parcelles du vignoble alsacien où le Brenner s'est manifesté les années précédentes, un premier traitement doit être effectué au stade "3 feuilles étalées" de la vigne, avec l'une des matières actives utilisées dans la lutte contre le mildiou.

Parmi ces produits, le mancozèbe à 280 g/hl s'est révélé particulièrement efficace dans les essais menés par le Service de la Protection des Végétaux.

OIDIUM

Intervenir dès le stade "3 à 4 feuilles" de la vigne. Appliqués à ce stade, les produits à base de soufre apportent, outre une bonne protection anti-oïdium, une action acaricide intéressante : efficaces contre l'acariose et l'érinose, action freinatrice vis-à-vis des araignées rouges.

ARAIGNEES ROUGES

Les éclosions ne sont pas encore observées ; il est donc trop tôt pour décider d'une éventuelle intervention. Cependant, si le temps chaud et ensoleillé se maintient, les larves mobiles devraient apparaître dans les prochains jours. Un traitement acaricide spécifique se justifiera alors dans les parcelles où l'on dénombrera plus de 60 % des feuilles occupées par au moins une forme mobile d'araignée rouge. L'utilisation du tétrasul (Animert V 101) est à préférer dans le cas où le traitement serait effectué avant éclosion de la majorité des oeufs car il possède une efficacité intéressante sur ceux-ci.

.../...

ACARIOSE - ERINOSE

Si des symptômes d'acariose ou d'érinose sont observés (pousses atrophiées, feuilles petites, plissées, déformées...), pulvériser l'une des matières actives suivantes (en g/hl) : bromopropylate (50), dicofol (50), endosulfan (60), oxydéméton-méthyl (25).

PYRALE

Une surveillance s'impose dès à présent dans les secteurs traditionnellement infestés par ce ravageur. Intervenir dès la constatation de 5 % de pousses attaquées (doses en g/hl) : décaméthrine (0,75), dichlorvos (125), fenvalérate (10), métamidophos (60), méthomyl (50), parathion méthyl (60), perméthrine (7,5), fénitrothion + trichlorfon (400), parathion méthyl + dicofol, méthomyl + fénizon.

CIGARIER.

En cas de pullulation, intervenir avec un produit contenant du parathion (30 g de m. a./hl).

/ GRANDES CULTURES /

- CEREALES -

STADES (échelle de Feekes-Large)

- blé d'hiver : 5 à 6 (redressement - 1er noeud),
- orge d'hiver, escourgeon : 6 à 7 (1er noeud - 2ème noeud).

MALADIES

Le temps chaud et parfois venteux de ces derniers jours a été peu propice à l'évolution des maladies, sauf dans les secteurs touchés par des averses orageuses très localisées. La situation sanitaire est donc satisfaisante dans l'ensemble.

Les maladies du pied (piétin-verse et fusariose) sont rares en Alsace où elles restent limitées au niveau des deux ou trois premières gaines. En Lorraine, à peine 10 % des parcelles sont atteintes par le piétin-verse et 20 à 25 % par la fusariose, mais les attaques restent superficielles. Dans ces conditions, attendre le stade "2ème noeud" pour juger de l'opportunité d'un éventuel traitement. Nous rappelons qu'un traitement ne se justifie que si 20 à 25 % des talles sont atteintes (voir notre bulletin n° 7 du 3 avril).

La rhynchosporiose sur orges d'hiver et escourgeons a peu évolué par rapport à notre dernier bulletin, mais le retour d'un temps plus frais risque de relancer cette maladie. 90 % des parcelles sont atteintes en Lorraine.

Au stade actuel des cultures, une intervention fongicide se justifie si la maladie est présente sur les feuilles supérieures. Dans ce cas, on pourra faire appel à des spécialités contenant soit :

- l'une des associations des produits actifs suivants : carbendazime + une des matières actives : triadiméfon, captafol, ditalimfos, fénarimol + oxycarboxyne, mancozèbe, manèbe + soufre, triforine, chlorothalonil, fénarimol + manèbe, tridémorphe + manèbe, prochloraz. Pour certaines de ces associations, il existe de nombreuses spécialités,

- soit un produit simple comme le triadiméfon (Bayleton 25), le CGA 64250 (Tilt 125) ou le prochloraz (Sportak).

- HOUBLON -

MILDIOU

Dans la plupart des situations, l'élongation des lianes de houblon a été très rapide (0,60 m à 1 m) pendant la première quinzaine d'avril. Comme les rosées matinales sont persistantes ces derniers temps, il importe d'étendre la protection fongicide à l'ensemble des cultures.

P291

.../...

Dans les situations à risques, renouveler le traitement dès le 23 avril. Comme produits, on pourra utiliser :

- produits cupriques : 250 à 500 g de Cu/hl,

- produits organo-cupriques : doses du fabricant,

- produits organiques de synthèse (captafol à 180 g/hl, mancozèbe à 180 g/hl, propinèbe à 220 g/hl).

Pour les fongicides systémiques, il est demandé aux utilisateurs de se tenir aux indications fournies par les fabricants.

- COLZA -

INSECTES

La floraison étant bien avancée, tout traitement à l'égard des méligèthes ne se justifie plus. Nous rappelons que pour le charançon des siliques, une intervention est à envisager si l'on note au moins un charançon par hampe florale. Faire les comptages sur 5 groupes de 10 plantes consécutives.

En cas de traitement, n'utiliser que des insecticides non toxiques pour les abeilles.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la
Circonscription Phytosanitaire
"ALSACE et LORRAINE"
J. HARRANGER